

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 129 (1984)  
**Heft:** 12

**Buchbesprechung:** Pillars of Monarchy : an outline of the political and social History of Royal Guards 1400-1984 [Philip Mansel]

**Autor:** Pedrazzini, Dominic-M.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Pillars of Monarchy: an outline of the political and social History of Royal Guards 1400–1984**

Un livre de Philip Mansel, présenté par le capitaine Dominic-M. Pedrazzini\*

*“The better he was guarded the more his Enemies  
would fear him and his Friends love him”*

Lord Hawley à Charles II en 1661

Piliers de la monarchie certes, les gardes du corps en ont aussi été parfois les béliers. Leur attitude a souvent infléchi le cours de l'histoire à laquelle leur faveur auprès du souverain les avait si étroitement liés. La légende s'est emparée de leurs éclats.

Dès l'Antiquité, la garde des monarques forma un corps privilégié de l'armée. Dans l'empire achéménide (VII<sup>e</sup>–IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.), les rois de Perse disposaient de 10 000 «immortels», ainsi nommés en raison de leur effectif toujours maintenu au complet. On connaît les violences des cohortes prétoriennes des empereurs romains, des janissaires des sultans ottomans, des mamelouks des khédives d'Égypte. On ignore souvent la raison et le destin de corps plus récents, dont la création remonte à la fin du Moyen Âge et aux siècles suivants. Certains subsistent encore.

Philip Mansel, jeune historien britannique de l'histoire de France et des dynasties orientales, s'y est attaché. Fasciné par l'originalité et la pérennité de l'institution, par son prestige et son influence, il en brosse une fresque

séduisante, mais précise, d'où se détachent en profils bien dessinés ces enfants terribles de la monarchie.

Des neuf chapitres, quatre ont trait à l'histoire des gardes royales d'Europe et du Moyen-Orient, ces dernières souvent inspirées par des modèles occidentaux. Les chapitres suivants analysent les composantes sociales, l'action politique, la vie quotidienne et le symbolisme d'une élite que les souverains réservaient à leur maison, sinon à leur famille.

Dès le XV<sup>e</sup> siècle, Écossais et Suisses se disputent l'honneur de servir les rois de France Charles VII et Louis XI. Leur mission: protéger la personne royale, éblouir ses sujets, affermir son autorité. Les Cent-Suisses en partagèrent ensuite le péril avec les gardes de la Porte, de la Prévôté et les Cent-gentilshommes. Presque simultanément, des troupes similaires furent créées dans les États voisins, lors de la formation d'armées permanentes et structurées en raison de la complexité croissante de l'art de la guerre. Traibants ou hallebardiers entourent les rois scandinaves et germaniques, Henri VIII instaure ses Yeomen of the Guard et les papes Innocent VIII et

\* London, Quartet Books, 1948.

Jules II s'en remettent aux Suisses de la garde pontificale. Enfin, l'Autriche et l'Espagne rivalisent d'opulence dans la présentation de corps prestigieux. Sur le plan militaire, n'oublions pas le rôle prépondérant joué par les unités de la garde royale anglaise, après la restauration de Charles II en 1660 et, en France, lors de la Fronde et des campagnes de Louis XIV. La prédominance du modèle français se remarque alors dans les cours de Savoie, de Brandebourg et de Pologne. Le duc de Lorraine n'est pas en reste avec sa garde suisse. Dès lors, les Etats confédérés seront constamment sollicités de fournir des soldats à cet effet, car il était de bon ton de compter des Suisses au nombre de son escorte. Deux exceptions au modèle français: la Suède et la Russie, avec des formations issues des contingences démographiques et historiques nationales. Les Préobrajenski du futur Pierre le Grand, par exemple, proviennent des cadets qu'il se plaisait à faire manœuvrer dans son jeune âge. Constitué en régiment, ils écraseront l'ancienne garde des streltsy rebelles.

Dès l'avènement de Frédéric II, la Prusse prend le relais de la France en matière militaire et dépêche des instructeurs en Russie pour instruire les gardes à cheval. A l'instar du comte de Guibert, les gardes françaises manœuvrent à la prussienne, de même que les Foot Guards britanniques à St James Park en avril 1756. Suivant donc l'évolution de l'armée prussienne, des unités privilégiées vont être sacrifiées à

l'efficacité et à la caporalisation. L'Autriche, la Russie et la Suède accroissent, en revanche, les effectifs et les prérogatives de leurs gardes royales.

Paradoxalement peut-être, l'âge d'or de ces corps se situe entre 1789 et 1830. La Révolution française provoque chez les souverains une crainte accrue et, de ce fait, un renforcement de leur escorte. Face au pouvoir, la situation particulière des unités de la garde s'affirme. Bonaparte les porte au paroxysme de leur splendeur et les exhibe comme des étalons. Ils le seront d'ailleurs en panache pour le reste de l'Europe, fascinée par les fastes napoléoniens.

De 1830 à nos jours, de profondes mutations se sont produites. Les troubles de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle nécessitent des forces accrues. La police et les régiments de ligne reprennent à leur compte des missions de maintien de l'ordre. Les gardes sont confinés dans les palais et veillent surtout à la sécurité rapprochée des souverains. L'évolution historique et sociale contraint la France et le Piémont à démanteler les unités de leur garde royale. Par opportunité, ou par réaction peut-être, l'Autriche se dote d'une garde noble lombardo-vénitienne, dissoute d'ailleurs peu après sous la pression des événements.

Le retour de l'Empire en France réanime la garde impériale. En Russie et en Prusse, garante des institutions et du régime, la garde échappe à toute

mutation. La Première Guerre mondiale bouleverse cet édifice. Les gardes impériales russe, allemande, autrichienne et ottomane sombrent dans la tourmente. En Grande-Bretagne, en revanche, la garde royale gagne en prestige et en effectifs: elle représente aujourd'hui – de la force d'une division (Household Division), près de 10 000 hommes, soit 5% de l'armée britannique – l'exemple le plus important du genre. La question de **l'origine socio-économique** des gardes ne présente pas la même acuité dans tous les pays. Si, dès le début, pratiquement tous les officiers sont issus de la noblesse, la troupe se recrute selon des critères physiques et moraux élevés qui favorisent à la longue la formation d'une caste dans son ensemble. Elle concourt, en particulier dans les pays germaniques, à l'élaboration d'une aristocratie courtisane, démunie au départ de l'assiette terrienne nécessaire au fondement des droits seigneuriaux. Bien vite, le souverain y pourvoira et fera de ses cerbères les égaux des grands féodaux. En France, les privilèges des archers écossais ou des mousquetaires comme l'ascension de Charles d'Albert, futur duc de Luynes, en sont des exemples frappants. Sous toutes les latitudes, nombre de favoris de rois ou de reines proviennent – à juste titre – de leur garde du corps! En Russie, l'impératrice Catherine II dut sans doute autant à sa «consommation» de gardes qu'à son génie politique le qualificatif de «grande». Quoi qu'il en

soit, la haute noblesse, fascinée par la puissance croissante du souverain, s'intéresse assez tôt en Europe à placer à la tête des unités de la garde certains de ses rejetons. Elle en retira profit, mais y aliéna aussi son indépendance. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, des membres de la maison royale reçurent de tels commandements. Un sens particulièrement aigu de l'honneur se développa dans ces corps de troupes, et s'installèrent de fortes traditions.

**Le rôle politique** joué par les gardes se manifeste assez tôt lors des troubles qui ébranlèrent les couronnes. Jouet des princes, ils renversèrent vite les rôles et firent souvent pression sur ces derniers pour les maintenir ou les écarter du pouvoir. Le phénomène est flagrant en Russie où, en moins de trois siècles, la garde influença neuf fois le cours des successions impériales! Les luttes partisans, les querelles intestines, les rivalités aristocratiques permettaient aux gardes d'intervenir en faveur du plus offrant. En outre, le principe de l'hérédité monarchique créa parfois des situations conflictuelles, en élevant au pouvoir des princes aux compétences illusoires, comme Charles II d'Espagne, Pierre III ou Paul I<sup>er</sup> de Russie. Là plus qu'ailleurs, la garde se fit l'interprète des désirs et l'exécutrice des ambitions de l'aristocratie ou d'un parti, en imposant sur le trône tel ou tel prétendant. Les gardes suisses, quant à elles, se sont toujours abstenues de ce genre d'intervention.

**Garant de l'ordre social** et de l'autorité royale, le corps des gardes fut

confronté, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles surtout, aux émeutes et aux troubles révolutionnaires. Chacun connaît l'attitude des gardes françaises en 1789 et celle, opposée, des gardes suisses le 10 août 1792. Les opérations de maintien de l'ordre leur sont confiées, entre autres, à Naples en 1848, à Berlin ou à Saint-Pétersbourg en 1905. L'abdication du tsar en 1917 et son désir d'allégeance de ses troupes au nouveau régime brisèrent toute tentative de résistance de la garde; elle fit aussitôt cause commune avec les insurgés. Quelques éléments fidèles se battrent dans les armées blanches de Wrangel et Denikine. La défection de l'équipage de la garde fit prononcer à la tsarine ces mots indignés: «My sailors – my own sailors – I can't believe it! They are all our personal friends!» En effet, dès son retour du quartier général de Mohliev où il venait d'abdiquer, le tsar déchu fut livré au plus cruel abandon.

**Le style de vie** des régiments de la garde fait partie de la légende et de la réalité. Proches de la cour, ces unités prirent vite l'habitude du luxe qu'encouragèrent certes les souverains soucieux de leur prestige. Instrument du pouvoir et de la magnificence royale, les officiers se devaient de mener un train de vie digne de leur situation olympienne. Les usages, le savoir-vivre, les traditions, les modes vestimentaires, les sports, les jeux et les loisirs exclusifs et brillants excitaient

les convoitises, faisaient référence aux convenances mondaines et sociales. Raillés, mais imités des esprits éclairés comme des libertins, les us et coutumes de la garde alimentaient à Paris, à Saint-Pétersbourg ou à Londres, les chroniques des salons et les ouvrages littéraires.

Symbole de la puissance et du rayonnement suprêmes, les gardes royales connurent des fortunes diverses. Incarnation de la personne même du souverain, elles en subirent ou en provoquèrent le destin. Répondant aux critères de perfection les plus élevés, elles ne purent pas toujours maintenir, dans l'opulence ou l'oisiveté, les hautes valeurs militaires et morales qu'elles devaient, à l'origine, pratiquer et défendre. D'essence humaine, elles se perdirent à égaler les dieux!

Seule l'épreuve de la foi, du feu et de la fidélité les voue aux gémonies ou à la gloire, à l'oubli ou à l'immortalité.

L'auteur de cet ouvrage en administre la preuve d'un trait large et sûr, non sans souligner avec humour qu'en définitive les Britanniques ont produit dans ce domaine, comme ailleurs, ce qui se fait de mieux. Quelques tableaux ou schémas permettraient de clarifier parfois l'évolution complexe de ces régiments. Une iconographie révélatrice mérite à elle seule une particulière attention.

D.-M. P.